



## **Déclaration des élus SE-UNSA à la CAPD du LUNDI 30 JANVIER 2012**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'installation de cette CAPD réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles d'octobre 2011.

Tout d'abord, nous ne voulons pas tourner la page des élections professionnelles d'octobre 2011 en passant sous silence les difficultés qui les ont émaillées.

Ce scrutin a été marqué par de nouvelles modalités de vote mises en œuvre dans un calendrier contraint, imposé par le gouvernement.

Nous tenons à nouveau à dénoncer les difficultés et les dysfonctionnements qui ont empêché de nombreux collègues de s'exprimer.

Le SE-UNSA demande qu'un bilan complet soit réalisé afin de tirer les leçons pour les prochaines échéances.

Ces prochaines élections professionnelles ne peuvent pas, ne doivent pas reproduire les mêmes écueils.

Ensuite, nous souhaitons inaugurer ce nouveau mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus du SE-UNSA : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain. Il s'agit bien évidemment d'évoquer les dossiers qui concernent directement notre instance mais plus globalement les questions qui concernent la gestion départementale des enseignants du premier degré dont nous souhaitons qu'elle se fasse dans le cadre d'un dialogue social réel et sincère.

Le SE-Unsa réaffirme son exigence de respect de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière sont des opérations de gestion de facteurs très souvent déterminants pour allier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni de considération ni de reconnaissance. N'est-ce pas ça la gestion de ressources humaines ?

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, nous voulons aborder ici, les projets de réforme de l'évaluation et de l'avancement.

En quoi ce nouveau dispositif d'évaluation professionnelle garantira-t-il moins d'injustices que la note et le système d'avancement actuels ? En quoi, ce système aidera-t-il les enseignants à relever le défi de la réussite de chaque élève ?

Le dispositif envisagé instituera un climat détestable dans les écoles mettant à mal le travail d'équipe. Nous ne sommes pas opposés à une évolution du système d'évaluation. Mais ce n'est pas d'objectifs et de récompenses individuels au détriment de leurs pairs mais de travail d'équipe, de formation, de soutien, d'accompagnement, d'entre-aide et de reconnaissance dont nos collègues ont besoin.

Si ce projet devenait réalité, un nouveau pas serait franchi dans le sens d'un pouvoir discrétionnaire accru de la hiérarchie directe sans que ni les enseignants ni leurs élèves ne voient ce qu'ils ont à y gagner.

Ces textes font partie intégrante de la politique managériale globale que le ministère expérimente notamment avec le dispositif Eclair.

Pour ces raisons, le SE-Unsa a appelé à la grève le 15 décembre dernier. Il continue à appeler à signer et faire signer la pétition pour le retrait de ces textes.

Concernant le mouvement intra départemental, le SE-UNSA renouvelle son opposition aux règles départementales mises en place depuis deux ans dont vous n'avez pu mettre en évidence les effets bénéfiques alors que nous avons pu vous démontrer, exemples à l'appui, combien ces règles étaient opaques et injustes pour nos collègues.

Alors que nous en demandons l'abandon, c'est une généralisation académique qui se met en place pour le mouvement 2012.

C'est pour cela que, dans un cadre intersyndical, le SE-UNSA appelle les enseignants des trois départements de l'académie à signer une nouvelle pétition destinée à montrer à Monsieur le Recteur le refus de la profession de cette gestion des ressources qui n'a d'humaine que le nom !

Par ailleurs, le SE-UNSA vous a interpellé par courrier sur la situation des personnels exerçant dans les écoles relevant du dispositif ECLAIR au regard du versement de l'indemnité qui leur est due.

N'ayant pas reçu de réponse à ce jour, pouvez-vous nous éclairer ?

Sur un autre plan, la mise à disposition de terrains de stage pour les étudiants en M2 s'est effectuée grâce à l'organisation par les équipes de circonscriptions de stages d'école.

Les informations nous remontant des écoles nous inquiètent.

Il nous avait été annoncé que les enseignants laisseraient leur classe sur la base du volontariat or il semblerait que certains aient été plutôt contraints.

En outre, dans certaines écoles, des réunions préparatoires regroupant les enseignants et les stagiaires M2 seraient à organiser hors temps scolaire pour assurer la continuité. Ces modalités n'avaient pas été portées préalablement à la connaissance des enseignants des écoles concernées.

Les textes officiels définissant ces modalités ayant du échapper à notre vigilance, pourriez-vous nous en communiquer les références ?